



LOISIR ET SPORT
MONTÉRÉGIE

MISSION

Loisir et Sport Montérégie

a comme mission d'assurer le développement du loisir et du sport en Montérégie par :

- L'accompagnement des organismes, des institutions scolaires et des municipalités;
- La réalisation d'actions et de mandats régionaux spécifiques;
- Les partenariats et les alliances stratégiques;
- La promotion des saines habitudes de vie.

VISION

« Expert en loisir »

Loisir et Sport Montérégie a pour vision une population active, en santé et épanouie grâce à l'accessibilité au loisir et au sport.

NOS VALEURS ORGANISATIONNELLES

- Collaboration
- Engagement
- Expertise
- Innovation
- Plaisir

LES CINQ PRIORITÉS STRATÉGIQUES DE LSM

1 S'actualiser Connaître les besoins et adapter nos façons de faire à la réalité et aux nouvelles tendances

- Comprendre et définir les besoins actuels et futurs
- Vivre avec la nouvelle réalité et déterminer les nouvelles tendances

2 Accompagner Réaliser notre mission principale de soutien et développer des services et des activités en misant sur l'approche client, le réseautage et l'innovation

- Développer notre offre de soutien et innover
- Miser sur des activités populaires et éducatives
- Être stratégique et faire du réseautage

3 Communiquer Rayonner et miser sur des communications simples, stratégiques et efficaces

- Dire qui nous sommes, assurer la promotion et être plus visibles
- Consolider le positionnement et la notoriété

4 Mobiliser Être leader et développer des partenariats et des alliances stratégiques

- Bâtir de multiples partenariats et des alliances stratégiques
- Voir les opportunités de travailler des projets en collaboration

5 Gouverner Assurer la pérennité de l'organisation et l'union des forces

- Continuer l'intégration du nouveau cadre de saine gouvernance
- Trouver plus de sources de financement et assurer la croissance
- Maintenir et agrandir l'équipe et son expertise

LOISIR ET SPORT MONTÉRÉGIE A COMME FONCTIONS ET MANDATS D'ÊTRE



Un agent de réseautage

des acteurs du loisir public pour assurer la complémentarité et l'efficacité (leader/mobilisateur, vigie des tendances et changements, agent d'information/de formation, de soutien de réseau).



Un acteur partenaire

auprès des acteurs des autres secteurs du développement de leur région en y amenant et en y défendant la contribution du loisir public.



Un agent de liaison

et de convergence entre les paliers national, régional et local (interlocuteur régional).



Un soutien expert

auprès des organisations ciblées (veille, conseil, coaching, instrumentalisation et formation).



Un mandataire des organismes nationaux

pour la réalisation, la gestion de programmes et la réalisation d'événements.